

DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des actions et des liaisons
interministérielles

Arrêté 2D/1B n° 93-1066
du 17 juin 1993
portant inscription sur l'inventaire
supplémentaire à la liste des objets
mobiliers classés parmi les
monuments historiques, d'objets mobiliers
appartenant à des communes.

Le préfet de la Haute-Corse,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques
modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1970 et notamment son
article 24 bis ;

Vu le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour son
application ;

Vu l'avis de la commission départementale des objets mobiliers
en date du 20 mai 1992 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

A R R E T E :

Article 1 - Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur
l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés
parmi les monuments historiques :

Commune d'Ampriani : Eglise paroissiale :

- Christ en croix, bois peint, 17ème siècle.

Commune de BASTIA : Eglise de Cardo :

- Christ en croix, bois peint, 17ème siècle.
- Christ en croix, bois peint et doré, 18ème siècle.
- Statue de Saint Antoine, bois teinté, 18ème siècle.
- Statue de la Vierge à l'enfant, bois doré, 18ème siècle.
- Toile : la vierge à l'enfant, avec Saint Dominique et Saint François.

Eglise de Saint Joseph :

- Bénitier en marbre, 17ème siècle.
- Statue de Saint Joseph portant l'enfant Jésus, bois, 18ème siècle.
- Statue de la Vierge aux sept douleurs, bois doré, 18ème siècle.

Commune de CORTE : Chapelle Santa Corce :

- Statue de Saint-François, bois peint, 18ème siècle.

Commune de CALENZANA : Chapelle Sainte Restitute :

- Une paire d'anges céroféraires, bois polychrome, 18ème siècle.

Commune de CALVI : Eglise Saint Jean-Baptiste :

- Ecusson épiscopal de Monseigneur MARIOTTI, toile, 18ème siècle.

Commune de CARCHETTO : Eglise paroissiale :

- Buffet d'orgues, bois polychrome et toile, 18ème siècle.

Commune de CASTIFAO : Eglise paroissiale :

- Chasublier, bois sculpté et teinté, 17 siècle ?
- Devant d'autel, marbres polychromes, 17ème siècle.
- Meuble de sacristie, bois sculpté et teinté, 18ème siècle.
- toile Saint Jérôme, 18ème siècle.

Commune de CATTERI : Eglise paroissiale :

- Bénitier en marbre, 18ème siècle.
- Confessionnal, bois teinté, début du 19ème siècle.
- Une paire d'anges céroféraires, bois polychrome, 18ème siècle.

Commune de CORBARA : Eglise paroissiale :

- Ostensoir en métal argenté, 18ème siècle.
- Trois reliquaires en bois recouvert de métal argenté, 18ème siècle.

Commune d'OMESSA : Eglise paroissiale :

- Barrière de communion à balustres, marbre gris, fin du 18ème siècle.
- Bénitier en marbre blanc et rouge, 17ème siècle.
- Grand lustre en verre moulé, 18ème siècle.
- Meuble de sacristie, bois teinté, fin du 18ème siècle.
- Toile : l'Assomption de la Vierge - 18ème siècle.

Commune de PIEDICROCE :

* Eglise paroissiale :

- Meuble de sacristie, bois sculpté et marqueté, 1721.
- Statue de Saint Antoine, portant l'enfant Jésus, bois peint, 18ème siècle.

* Chapelle Sainte Devote :

- Stalles de la nef, bois sculpté et teinté, fin du 17ème siècle.

Commune de POGGIO DI VENACO : Chapelle Saint Roch :

- Meuble de sacristie, bois teinté, début du 19ème siècle.

Commune de SAINT FLORENT : Cathédrale du Nebbio :

- Bénitier, marbre blanc, socle en calcaire, 17ème siècle.
- Toile : Sainte Flore recevant une couronne de fleurs, 18ème siècle.

Commune de SANTA LUCIA DI MERCURIO : Eglise paroissiale :

- Une paire d'anges céroféraires, bois polychrome, 18ème siècle.

Commune de SAN MARTINO DI LOTA : Chapelle d'Acqualto :

- Toile : les Saintes Femmes au pied de la croix, 17ème siècle.
- Toile : Descente de croix, début du 19ème siècle.
- Toile : le supplice de Saint Laurent. Début 17ème siècle.
- Toile : les Ames du purgatoire avec Saint Michel et Saint Laurent début du 18ème siècle.

Commune de SAINT PIERRE DE VENACO : Eglise paroissiale :

- Christ en croix, bois doré, 17ème siècle ou début du 18ème.
- Meuble de sacristie, bois sculpté et teinté, 18 et 19ème siècle.
- Porte principale de l'église, bois sculpté, début du 19ème siècle.
- Statue de l'enfant Jésus XIXème bois peint.

Commune de SERMANO : Chapelle Saint Alessio :

- Statue de Saint Jacques ?, bois teinté, 17ème siècle.

Commune de TRALONCA : Eglise paroissiale :

- Christ en croix, bois polychrome, 18ème siècle.

Commune de VESCOVATO : Eglise paroissiale :

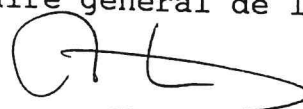
- Bénitier en marbre blanc, 18ème siècle.
- Chaire à prêcher, stuc peint, fin du 18ème siècle.
- 12 tableaux du chemin de croix, toile peinte, 18ème siècle.

Commune de ZUANI : Eglise paroissiale :

- Toile : l'Annonciation, avec Saint Joseph et Saint Antoine, 18ème siècle.
- Toile : la Vierge, Saint François portant l'enfant Jésus et Saint Charles Borromée ? 17ème siècle.

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture, les maires des communes d'Ampriani, Bastia, Corte, Calenzana, Calvi, Carcheto, Castifao, Catteri, Corbara, Omessa, Piedicroce, Poggio di Venaco, Saint-Florent, Santa Lucia di Mercurio, San Martino di Lota, Saint Pierre de Venaco, Sermano, Tralonca, Vescovato et Zuani, le directeur régional des affaires culturelles, le conservateur des antiquités et objets d'art, le directeur des services d'archives, le commandant du groupement de gendarmerie, et le clergé affectataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général de la préfecture,


Philippe YVIN